

# BREVES DE THIL

N° 93  
Avril-Mai 2011

## SOMMAIRE

1 Edito

2 Actu municipale

4 Logement et  
assainissement

6 Culture et Loisirs

8 L'Info Municipale

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi de 08h30 à 11h15  
mardi de 08h30 à 11h15  
jeudi de 13h30 à 16h15  
vendredi de 14h00 à 18h  
samedi de 09h00 à 12h00

Le maire reçoit sur rendez-vous le vendredi de 15h à 18h.

TEL : 04 78 06 19 90

CONTACT : [mairie.thil@thil.fr](mailto:mairie.thil@thil.fr)  
[hgauthier@thil.fr](mailto:hgauthier@thil.fr)

## EDITO

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le budget 2011 a été voté par le Conseil municipal sur une base de recettes fiscales sans augmentation du taux d'imposition des taxes directes locales (Habitation, Foncier Bâti, Foncier Non Bâti) de façon à ne pas ajouter une pression fiscale supplémentaire à celle décidée par le Parlement dans la Loi de finances 2011: les bases d'imposition ont, en effet, été réévaluées de 2,92%.

Le budget 2011 s'élève à un total de 1.252.361 euros dont plus de 340.000 euros seront consacrés aux investissements.

Le détail du budget 2011 vous est présenté par Monsieur le Premier Adjoint en pages intérieures. Il s'inscrit dans la continuité des orientations privilégiées depuis 2008 en matière de recherche systématique d'économies sur les dépenses courantes de la commune et de réalisation d'investissements permettant de moderniser et d'accroître son dynamisme.

A titre d'exemple, les investissements consentis les années passées en matière de valorisation du patrimoine communal porteront leurs fruits en terme de recettes : le produit des locations rapportera au budget communal plus de 27.000 euros par an.

Une large concertation s'est déroulée avec les associations qui ont toutes été invitées à exprimer leurs demandes de subventions. Je souhaite, à ce titre, évoquer avec émotion la mémoire d'Evelyne LAPLACE qui était venue, fin février, en Mairie honorer ses engagements de Présidente du Sou des Ecoles et défendre ses projets d'avenir pour l'école.

Les dotations aux organisations intervenant dans le secteur social et de la petite enfance s'élèvent à 36.542 euros (montants cumulés 2010 et 2011).

Une réserve budgétaire est prévue pour mettre en conformité la cure de l'église conformément à l'obligation faite à la commune d'entretenir le bâti.

Les faits marquants de l'exercice budgétaire 2011 concernent la réalisation de deux opérations majeures :

\*La première concerne la réalisation d'un espace de loisirs à destination des adolescents et des familles, projet pour lequel les adolescents ont été consultés. Créé dans les emprises du stade sur l'emplacement rénové des anciens courts de tennis, cet espace, accessible aux personnes à mobilité réduite, sera constitué d'un City Stade, d'un Skate Park et d'un espace de jeux pour enfants. Cet équipement sera clôturé et un règlement intérieur en fixera les conditions d'accès. Un appel d'offres public a été lancé et nous espérons tenir l'engagement de mettre en service ces équipements dès le mois de juillet prochain.

Suite page 2

# ACTU MUNICIPALE

•La seconde concerne la réhabilitation de deux voiries communales qui attendent depuis trop longtemps leur remise à niveau : la rue de l'Eglise et l'accès aux lotissements du Mas Durand. Ces travaux font suite à une demande récurrente de nos concitoyens. Ils s'inscrivent non seulement dans la volonté de remise à niveau de nos voiries mais également dans l'objectif de l'aménagement progressif des accès « modes doux » intra communaux permettant de garantir la sécurisation des accès des piétons et des personnes à mobilité réduite. L'appel d'offres sera lancé au plus tard sous un mois avec comme ambition de pouvoir réaliser les travaux pendant la période estivale du mois d'août.

Le financement de ces deux opérations sera réalisé sans nouvel emprunt ni augmentation de la fiscalité locale en mobilisant notamment une partie du solde du Fonds de concours attribué à Thil par la Communauté de communes. Il bénéficiera d'une dotation de 5000 € allouée sur la réserve parlementaire du Sénateur Jacques Berthou que je tiens au nom de la commune à remercier.

Les investissements ne se limiteront pas, pour autant, aux seules opérations d'aménagement : deux opérations d'assistance à maîtrise d'ouvrage seront lancées d'ici l'été prochain : elles concerneront la réalisation des études et la gestion des processus de concertation liés à la révision du POS / PLU et à l'élaboration du Schéma Directeur et de programmation de l'assainissement collectif communal. Un Budget Annexe est ainsi constitué pour acter cet engagement fort du Conseil municipal.

Ces études permettront de dessiner les contours du village pour les dix ans à venir : le dossier intérieur, présenté au nom de l'équipe municipale par Monsieur l'Adjoint à l'Urbanisme, détaille les enjeux et les problématiques sur lesquelles s'appliqueront ces études. C'est dire l'importance que revêtira le processus de concertation.

Au total, le budget 2011 affiche la volonté du Conseil municipal de conserver la maîtrise du niveau d'endettement de la commune de façon à lui permettre d'engager financièrement son processus d'adaptation aux contraintes environnementales tout en réalisant les investissements dans des équipements collectifs de façon à répondre aux plus près des attentes de nos concitoyens.

Votre Maire,

Bruno LOUSTALET

## LES FINANCES COMMUNALES 2011 : UN BUDGET AMBITIEUX ET RAISONNE

Le budget 2011 résulte d'un processus collaboratif auquel ont participé les Commissions municipales et groupes de travail spécifiques. Tous ont élaboré les solutions à mettre en œuvre et formulé propositions budgétaires. La Commission finances s'est prononcée sur les enveloppes budgétaires en matière d'investissement et sur l'évolution des dépenses de fonctionnement au regard des perspectives de recettes. Enfin, après un travail de consolidation, le budget primitif 2011 a été adopté lors de la séance du Conseil municipal du 7 avril 2011. Il est présenté en dépenses et recettes réelles.

### BUDGET 2011

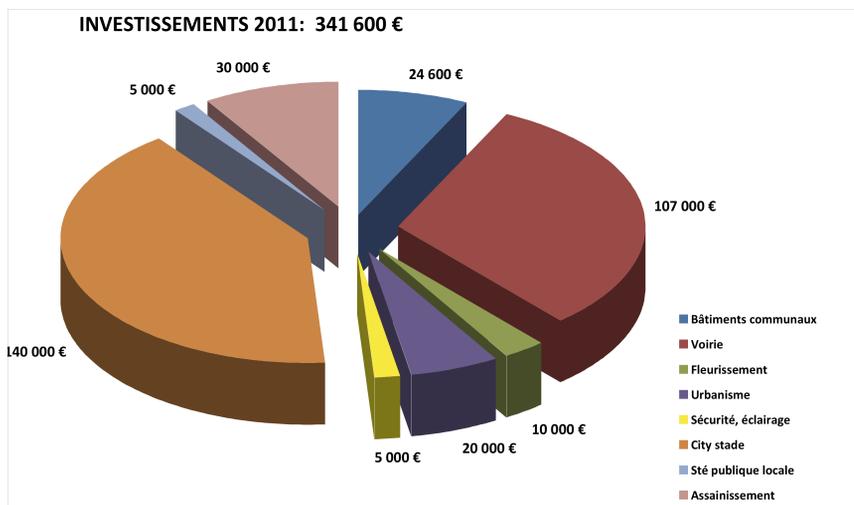
#### FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	207 595	33.60%
Charges de personnel	305 808	49.49%
Autres charges de gestion	85 719	14.03%
Charges financières	17 800	2.88%
<b>Total Dépenses réelles</b>	<b>617 922</b>	<b>100.00%</b>

Produit des services	47 000	7.20%
Impôts et taxes	406 456	62.28%
Dotations et participations	113 583	17.40%
Revenus immeubles et fermiers	32 000	4.90%
Produits exceptionnels	53 640	8.22%
<b>Total Recettes réelles</b>	<b>652 679</b>	<b>100.00%</b>

#### INVESTISSEMENT

Remboursement annuel Capital emprunts	21 416	5.90%
Opérations d'équipements	341 600	94.10%
<b>Total Dépenses réelles</b>	<b>363 016</b>	<b>100.00%</b>
Fonds de concours CCMP	115 000	81.63%
FCTVA et TLE	18 705	13.28%
Produits exceptionnels	7 176	5.09%
<b>Total Recettes réelles</b>	<b>140 881</b>	<b>100.00%</b>



Au total, le budget 2011 est un budget ambitieux puisqu'il prévoit 3 fois plus d'investissements qu'en 2010 : 340 000 € contre 110 000€).

Le graphique, ci-contre, vous en présente le détail.

## SUBVENTIONS 2011

De façon complémentaire aux projets de City Stade et de réhabilitation des voiries, l'ambition du budget se matérialise par la modernisation des outils de la commune : dotation d'un système d'alerte performant de la population, finalisation de la rénovation de la Mairie, nouveau camion pour le Service technique... sans oublier le quotidien de tous avec la poursuite de façon conséquente du fleurissement du village !

L'enveloppe des dotations aux associations qui en ont fait la demande s'élève à un montant total de 6.000 euros.

C'est également un budget raisonné car il est construit sans recours à l'emprunt ni augmentation de la part communale des taux d'imposition. Il laisse notre capacité d'emprunt intacte. L'annuité de remboursement est passée de 76 k€/an en 2008 à 38 k€/an en 2011 et nous laissera donc toute latitude pour, le moment venu, souscrire aux emprunts nécessaires à notre développement communal. Une réserve financière est toutefois prévue pour tout cas de force majeure.

*Philippe Maisonnas, Premier Adjoint*

Aca Dombes	€150
Acenas	€150
Adapa	2 442 €
Centre Léon Bérard	€120
Cuma	1 000 €
FC Luenaz	1 000 €
Festhil'ité	2 000 €
Foyer socio-éducatif	€150
MJC Montluel	€30
Pêcheurs Thilois	Pas de demande
Prévention routière	€100
Sou des écoles	1 000 €
Temps de vivre	1 000 €
Thil'assoc	Pas de demande
Thil'oisirs	Pas de demande
Symalim	1 613 €
Canal Miribel	€150
CAUE Ain	1 860 €
Crèche Beynost	31 400 €
Ram Beynost	2 400 €
Syndicat électricité	€45
Aevramont	€50
Total	46 660 €

## Point sur les services Très Haut Débit Fibre Optique

Les problèmes de qualité de service rencontrés par certains abonnés concernant le service téléphonique sur le réseau Fibre Optique, (mauvais fonctionnement de la signalisation des appels téléphoniques entrants) ont été remontés par la Mairie au fournisseur d'accès concerné ainsi qu'au SIEA, propriétaire du réseau, et à son exploitant la régie Reso- LIAin (Site internet de la régie RESOLIAin : [www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr)).

Les tests visant à s'assurer de la disponibilité de la bande passante requise par les abonnés de THIL (+ de 200 abonnés à fin mars 2011) ont été réalisés avec succès par le SIEA.

Il est rappelé que les abonnés peuvent (selon les termes de leur contrat) résilier leur contrat avec un fournisseur d'accès internet (FAI) dont ils estimeraient qu'il ne leur donne pas toute satisfaction d'arrivée.

Par ailleurs, depuis le début d'année 2011, six fournisseurs d'accès internet proposent leurs services sur le réseau Fibre Optique :

- **ADELI** : Téléphone 04 78 66 11 85 – Internet [www.adeli.fr](http://www.adeli.fr) – Contact [nfrey@adeli.fr](mailto:nfrey@adeli.fr)
- **ALSATIS** : Téléphone 0 811 955 910 – Internet [www.alsatis.com](http://www.alsatis.com) – Contact [info@alsatis.com](mailto:info@alsatis.com)
- **KIWI (E-Tera)** : Téléphone 0 811 99 12 12 – Internet [www.kiwi-fire.fr](http://www.kiwi-fire.fr) – Contact [contact@kiwi-fibre.fr](mailto:contact@kiwi-fibre.fr)
- **K-NET** : Téléphone 0 811 03 46 36 – Internet [www.kwao.net](http://www.kwao.net) – Contact [info@kwao.net](mailto:info@kwao.net)
- **WIBOX (LUXINET TELECOM)** :
  - WIBOX : Téléphone 09 75 17 65 55 – [www.wibox.fr](http://www.wibox.fr) – Contact [serviceclient@wibox.fr](mailto:serviceclient@wibox.fr)
  - Luxinet : Téléphone 04 69 41 00 00 / Télécopie 04 13 41 60 54 – Contact technique [contact@luxinet.net](mailto:contact@luxinet.net) / Contact commercial [commercial@luxinet.net](mailto:commercial@luxinet.net)
- **WIMIFI** : Téléphone 0 820 62 00 51 – [www.wimifi.fr](http://www.wimifi.fr)

# Logement et Assainissement



## QUOI DE NEUF A THIL ?

L'année 2010 a été marquée par un certain nombre de choix qui auront une influence sur le développement de l'habitat à Thil. Ceux-ci concernent la révision du Plan local d'occupation des sols (POS), l'adoption du Plan local de l'habitat (PLH) par la Communauté de commune de Miribel et du plateau (CCMP) et la décision de mettre en place un assainissement collectif.

**D**es orientations jugées aujourd'hui nécessaires du fait que notre règlement d'urbanisme (POS) n'est pas en conformité avec les recommandations du Schéma de cohérence territoriale (Scot) du Syndicat mixte Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain (BUCOPA). En effet, celui-ci prévoit depuis 2002, que les communes de moins de 3500 habitants (non soumises à la loi SRU pour les logements aidés) doivent cependant développer 10% de logements aidés. Or en 2008, soit 6 ans après, aucune démarche n'avait été entreprise pour intégrer l'objectif du Scot-BUCOPA dans notre POS. Notre commune est ainsi la seule au sein de la CCMP à n'offrir aucun logement aidé.

D'autre part, notre POS, approuvé en mars 2002, prévoit la réalisation d'un assainissement collectif sur Thil, avec comme enjeu majeur, la protection du

puits de captage du château d'eau. En 2008, aucune avancée sur le sujet n'avait été constatée.

La commune a été alertée par les services de l'État de ces problématiques peu après les élections municipales de 2008. Fin 2009, la préfecture mettait la commune de Thil en demeure de réviser son POS pour mise en conformité. Parallèlement, la CCMP a voté en 2010 un PLH dont les orientations doivent, elles aussi, être intégrées au POS communal. Ces différents dossiers sont importants, interconnectés et bien évidemment complexes tant du point de vue social que du point de vue financier. L'équipe municipale les traite avec la volonté de préserver au mieux l'intérêt des Thilois.

Les dossiers de l'assainissement et du PLH sont succinctement présentés ci-après. ■

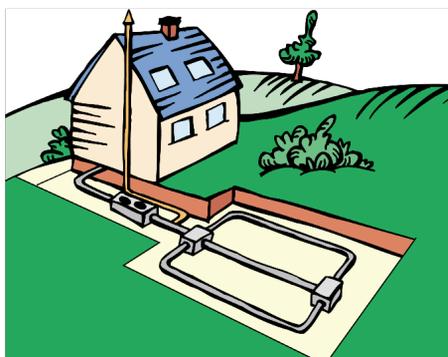
### Que dit la loi sur les assainissements non collectifs ?

***La loi sur l'eau votée le 30 décembre 2006 oblige les propriétaires à entretenir leurs installations d'assainissement non collectif et à les mettre en conformité avant fin 2012. Les communes doivent assurer le contrôle des installations. En cas de non-conformité, les travaux de mise aux normes devront être réalisés dans les quatre ans. Enfin, la loi impose à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 à tout propriétaire vendeur d'un bien immobilier, de justifier du bon fonctionnement de son installation.***

**REUNION PUBLIQUE**  
**Mercredi 25 mai à 20h30 (salle polyvalente)**  
**PLH - POS/PLU - Assainissement**  
**Voirie - City Stade**

# Pourquoi le choix d'un assainissement collectif à Thil ?

## L'assainissement collectif à Thil



Épandage à faible profondeur  
Sol sain, perméable  
Profond (> 1 m)  
Aucun problème de superficie



Terre d'infiltration  
Zone inondable et/ou sol engorgé  
et/ou aucun exutoire

L'assainissement sur Thil est non collectif et la très grande majorité des installations existantes ne satisfont pas aux nouvelles normes en vigueur. Des travaux de mise en conformité seront donc nécessaires d'ici à 2013. Un élément important à considérer ici est le caractère inondable de notre territoire. Au regard des normes actuelles, un assainissement non collectif en zone inondable doit respecter certaines prescriptions tels que la réalisation sur terre d'infiltration (surface minimale de 20 m<sup>2</sup> pour quatre pièces d'habitation et hauteur minimale de 1,1m) (cf. schémas). Ce type d'aménagement représente un coût non négligeable pour chaque foyer.

Le POS de Thil intègre la mise en place d'un assainissement collectif impliquant la protection du puits de captage du château d'eau qui alimente Thil et Nievroz. Or, considérant que de telles installations nécessitent plusieurs années pour être mises en place, les services compétents ont toléré le maintien des assainissements autonomes classiques, dans l'attente des aménagements prévus. Aujourd'hui l'État rappelle la commune de Thil à ses engagements. La mise aux normes est incontournable, que ce soit pour l'assainissement individuel comme pour le collectif. Le conseil municipal a donc décidé la réalisation de l'assainissement collectif (délibération du 19/01/2011). La commune veillera à ce que le coût pour chaque foyer soit peu ou prou l'équivalent de ce qu'aurait été une remise aux normes d'un assainissement non collectif. Cette année sera engagée l'étude du schéma directeur d'assainissement collectif et de sa programmation.

## La mise en oeuvre des objectifs du PLH à Thil

Le 9 juillet 2010, la CCMP a arrêté son PLH. Le diagnostic a mis en évidence 5 problématiques (cf. numéro 13 de Communauté de Vues), parmi lesquelles le besoin de produire chaque année des logements pour permettre la croissance de la population, le coût élevé des loyers et logements et un fort besoin en logements locatifs aidés. En réponse à ce diagnostic, le PLH définit des objectifs opérationnels vers lesquels doivent tendre les communes. En ce qui concerne Thil, la commune doit produire 38 nouveaux logements d'ici à 2017 dont 16 en locatifs aidés et 5 en accession sociale. Il est à noter que le PLH intègre les recommandations du Scot-BUCOPA.

Pour répondre aux objectifs du PLH, le conseil municipal a décidé de soutenir l'urbanisation de la zone 1NAi. Cette zone, prévue pour l'urbanisation immédiate dans notre POS, se situe à l'angle du champ du Peyron et du Mas Durand, là où se développe actuellement le lotissement dits « les llets ». La commune étudie un projet de lotissement de 29 logements qui devra proposer une offre diversifiée. Ce projet prévoit 20 logements en accession à la propriété à des coûts plus attractifs que ceux constatés actuellement sur notre territoire et 9 logements locatifs aidés. La commune gardera un droit de regard sur l'attribution de ces derniers pour faire en sorte qu'ils puissent bénéficier en priorité aux Thilois qui en feront la demande. Un élément nécessaire à l'aboutissement de ce dossier consiste en la réalisation d'une première tranche de l'assainissement collectif de Thil. Ainsi, le conseil municipal étudie la mise en place d'une station à filtre plantée de roseaux qui ne traitera que ce lotissement, en attente de l'assainissement collectif global du village.



## VOUS AVEZ DIT PLH ?

Le PLH est un instrument de prévision et de programmation visant à répondre aux questions : quels logements construire ? Où ? Sous quelle forme ? Le PLH doit être en phase avec les Scot et doit être intégré dans les règlements d'urbanisme des communes (POS ou PLU). Il occupe donc une place centrale dans la hiérarchie des règlements.

# Culture et Loisirs



## INAUGURATION des sentiers pédestres



**Dimanche 29 mai 2011**

A l'occasion de la fête des mères,  
**journée nature, environnement et patrimoine**  
à la découverte des sentiers pédestres de la Côtière



Départs entre 8h30 et 11h00 pour :

- > un parcours découverte nature
- > un challenge ludique et sportif pour les jeunes
- > 5 circuits pour tous les niveaux
- > 3 points de départ (Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost, Beynost)

**Rendez-vous à 12h30 pour un apéritif inaugural**  
à l'Arboretum de Beynost :

- > remise des récompenses du challenge
- > nombreuses animations
- > surprise pour les mamans

dans une ambiance conviviale autour d'un pique-nique tiré du sac !

Toutes les informations sont disponibles auprès de l'Office  
de Tourisme de la CCMP : 04 78 55 61 16 - [otsi.ccmp@free.fr](mailto:otsi.ccmp@free.fr)



## SOU DES ECOLES

Vous le savez sans doute déjà, mais Le Sou se doit de faire un nouvel hommage à sa Présidente. Evelyne nous a quitté le 12 mars, laissant derrière elle un énorme travail de bénévole. Après plusieurs années au bureau, elle était notre présidente depuis 2 ans, faisant fi de la maladie, ne comptant pas son investissement pour les enfants qui lui ont bien rendu. Elle reste pour nous un exemple de générosité, de don de soi, de courage et de pudeur. C'est une grande dame qui est partie. Il faut qu'elle le soit, puisque jusqu'au dernier moment, elle nous demandait si nous avions bien pensé à faire les courses de la buvette du Carnaval, si on avait bien pensé à contacter et remercier tel ou tel. Au delà de notre chagrin, nous pensons très fort à Jean Louis, Léon et leur famille. Qu'ils soient assurés de notre soutien comme de celui de beaucoup de Thilois.

Bien sûr, pour Evelyne et pour les enfants, le Carnaval a bien eu lieu et les rires des enfants ont enlevé un peu de notre tristesse. C'est qu'ils se sont dépassés cette année. Un immense dragon porté par la classe des CM2, 10 enfants à tour de rôle, a circulé dans les rues de notre petit village le 18 mars dernier. Il était précédé par les cornemuses de Toto et compagnie. Les costumes du monde étaient très réussis, bravo pour ce thème qui a séduit petits et grands. Après le traditionnel lâché de ballons, Grise Mine a brûlé derrière l'école (un grand merci à Claude Barbet qui nous prête chaque année son champ).

Et comme je suis dans les remerciements, je vais en profiter pour redresser un tort vieux de presque 10 ans : la société PTI nous fournit l'hélium gratuitement depuis ce temps-là, et nous n'avons pas encore mentionné et remercié comme il se doit ce partenaire. Alors voilà chose faite.

Il faut que vous sachiez chers parents, que les bénéfiques du Sou des Ecoles, ce sont les manifestations que nous préparons bien sûr, mais ce sont aussi tous ceux qui nous aident dans nos dépenses.

Par exemple nous avons notre « sponsor es-affiches et tracts », le même depuis plus de 10 ans. Ses enfants n'étant plus scolarisés, il va falloir que nous le remplacions, tout comme notre fournisseur d'hélium. Nous vous demandons de chercher dans vos contacts qui pourrait nous éviter ces dépenses. Il en est de même pour le camion que nous utilisons pour transporter tout notre matériel pour la Farfouille. Nous sollicitons la même personne. Qui va le remplacer l'année prochaine quand son petit dernier aura quitté l'école de Thil ?



## SOU DES ECOLES

En fin d'année, on fera un numéro « spécial remerciements » dans les brèves pour que tous ceux qui ont donné un peu de leur temps et de leurs contacts soient dignement fêtés ! De là vient un autre point à aborder. Cette association, qui fonctionne depuis des décennies, qui contribue au bien être et à l'apprentissage de nos enfants doit renouveler ses membres. La moitié du bureau va partir d'ici 2 ans. Il faut que la suite soit assurée, et pour cela, profiter du savoir faire de ceux qui sont en place. Nous vous invitons donc aux prochaines réunions pour la préparation de la Farfouille, notre plus importante manifestation. Nous indiquerons les dates sur le panneau d'affichage à l'entrée de l'école.

Il faut que cette association perdure. Chaque année nous investissons dans le matériel scolaire et récréatif, dans les sorties des enfants.



L'arrivée d'un baby-foot ce printemps n'a pas dû vous échapper : la joie des petits et des grands a suscité de grands mercis avec des dessins, des petits mots... Nous étions tout émoustillés de ces témoignages qui seront affichés dans l'école.

Le Bureau vous remercie par avance pour votre engagement à nos côtés pour que Thil soit à la hauteur des envies des enfants et de leurs professeurs. Nous comptons sur vous pour répondre présents aux prochaines réunions.

Le Bureau



### OPERATION PREMIERES PAGES

Le samedi 26 mars, nos petits Thilois ont pu profiter d'une animation autour des livres. Celle-ci a été organisée et animée par Janique SISOIX, du pôle petite enfance de Beynost et Véronique LOUSTALET de la bibliothèque de Thil.

La première partie de la matinée, une petite dizaine d'enfants de la maternelle, ont pu écouter des histoires lues. Un petit entracte avec jus de fruits et gâteaux offert par la bibliothèque a suivi. Après cette petite pause qui a permis aux enfants de se dégourdir un peu les jambes, ils ont repris place sur les tapis pour découvrir le conte Russe animée « La moufle. ».

En deuxième partie, un autre groupe est arrivée et c'est sans hésitation que nous avons repris les histoires lues et le conte animé.

Pour clore cette matinée le livre « Mercredi » offert par le Ministère de la Culture et de la Communication en partenariat avec la CNAF, a été distribué à tous les enfants de Thil nés en 2010.



# Culture et Loisirs

## Festhil'ité

Vous propose

DIMANCHE 22 MAI 2011

### 1ère RANDONNÉE VTT LA THILOISE A THIL (01)

Trois parcours en boucle sont proposés , avec très peu de dénivelés :

- Parcours familial de 22 km , l'inscription est de 6 euros
- Parcours amateur de 33 km , l'inscription est de 8 euros
- Parcours sportif de 44 km , l'inscription est de 8 euros

Tarif préférentiel pour une famille de 2 adultes et 2 enfants de moins de 14 ans à 20 euros.

Inscription sur place , départ de 8h30 à 10h. (Stade de Thil)

Parcours déconseillés au moins de 7 ans.

Casque obligatoire.

Pour plus de renseignements , contacter par mail

[Stephanie.traclet@luxinet.fr](mailto:Stephanie.traclet@luxinet.fr)

Et encore...

Le 15 mai, c'est la 9ème édition de «Destination Nature» (voir flyer joint aux Brèves).  
Festhil'ité vous propose donc de participer à cet événement avec un départ groupé en vélo le 15 mai à 10h.  
RDV 9H45 devant la mairie, casque vivement conseillé !



## Informations municipales

### La Tulipe Joyeuse

...Pour faire respirer votre jardin

La **Tulipe Joyeuse** vous propose ses services pour entretenir et embellir votre extérieur par des petits travaux de jardinage ou de rénovation, comme la tonte de la pelouse, le ramassage des feuilles, la taille des haies, le nettoyage de votre terrasse ou encore un rafraîchissement (lasure, peinture, ponçage) de vos façades, portails, mobiliers d'extérieur, volets...

#### Exemples de prestations :

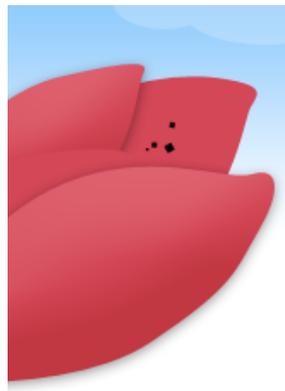
- Tonte
- Taille de haie, végétaux
- Plantation
- Nettoyage haute pression de terrasse, façade...
- Peinture, lasure, ponçage... de façade, portail, volets, mobilier de jardin...
- Nettoyage du jardin, évacuation déchetterie
- Débroussaillage
- Le devis est gratuit (contrats annuels à la demande)
- Faites des réductions d'impôt ! Les chèques emplois services sont acceptés.

01120 THIL

Tél: 06 69 15 29 15

Email: [latulipejoyeuse@yahoo.fr](mailto:latulipejoyeuse@yahoo.fr)

Site: <http://latulipejoyeuse.free.fr/>



La collecte des  
encombrants aura lieu à  
Thil le lundi 23 mai.